

## Rapport d'activité 2017

**LA VAGUE**                      **asbl**

**SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT**

**SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL**

**pour enfants et adultes  
présentant un handicap mental, physique ou sensoriel**

Avenue Edouard de Thibault, 35  
1040 Etterbeek

Tél : 02/735.83.34  
Fax : 02/732.66.22

[info@lavague.be](mailto:info@lavague.be)

N° entreprise : 419.728.502

## **1<sup>e</sup> partie : Présentation générale du service**

Dénomination de l'association : La Vague ASBL

Adresse (siège social) : Avenue Edouard de Thibault, n°35 à 1040 Etterbeek

Tél. : 02/735.83.34

E-mail : [info@lavague.be](mailto:info@lavague.be)

Site Internet : [www.la-vague.be](http://www.la-vague.be)

Sièges d'activités : Avenue Edouard de Thibault, n°35 à 1040 Etterbeek

Personne de contact : DAVID Béatrice

Tél. : 02/735.83.34 – Fax : 02/ 732 66 22.

E-mail : [beatrice.david@lavague.be](mailto:beatrice.david@lavague.be)

Objet social : l'ASBL La Vague a pour but d'apporter un soutien ponctuel, temporaire ou à plus long terme aux personnes handicapées, enfants ou adultes. Notre objectif est de favoriser leur autonomie, leur bien-être et leur épanouissement. Notre objectif est d'aider la personne à utiliser ses propres ressources et celles de son milieu. Nous travaillons en lien avec la famille de la personne.

Pour mener à bien cet objet social, La Vague a développé un service d'accueil familial spécialisé pour enfants et adultes en situation de handicap. La Vague a également un service d'accompagnement en logement individuel pour des adultes en situation de handicap.

En outre, notre ASBL est compétente pour la recherche, la sélection et l'agrément de familles d'accueil.

Public cible : Enfants et adultes présentant un handicap mental, physique et/ou sensoriel.

Missions : Décret du 17/01/2014. Art.19, 3° : service d'accompagnement

Article 35 du décret :

1° accompagnement précoce pour enfants handicapés en bas âge et leur famille : c'est-à-dire une aide éducative, psychologique et sociale à l'enfant et à sa famille ainsi qu'une aide technique par un soutien individualisé à domicile et dans les différents lieux de vie.

2° accompagnement pour enfants et jeune handicapés en âge scolaire : c'est-à-dire accentuer la relation enfant-famille-école et encadrer la scolarité au niveau psychologique, identitaire et relationnel.

3° accompagnement pour l'adulte handicapé à conserver ou à acquérir son autonomie par un soutien individualisé dans les actes de la vie quotidienne (orientation vers des services compétents et accompagner la personne dans ses démarches).

En outre, notre service est compétent pour l'accueil familial, prévu dans le décret inclusion au chapitre 6, lieux de vie, article 62, 3°.

Placement familial : organiser, en complément à l'accompagnement, la recherche et la sélection de familles d'accueil. Mais aussi participer à une sensibilisation collective au handicap auprès des professionnels et de toute personne en relation avec la personne handicapée.

Nous répondons aux missions prévues dans le décret à l'article 69 :

- 1) Rechercher et sélectionner des familles d'accueil selon leur capacité à développer un accueil adapté aux besoins de la personne handicapée ;
- 2) Élaborer, avec la personne handicapée, éventuellement son représentant légal et la famille sélectionnée, un projet d'accueil s'inscrivant dans son projet de vie ;
- 3) Assurer un accompagnement individualisé de la personne handicapée au départ de ce projet d'accueil ;
- 4) Accompagner, informer et soutenir les familles d'accueil dans leur mission.

## **2e partie : Présentation des activités menées en 2017**

### **Mission(s) principale(s) :**

#### **2.1. Présentation globale des personnes bénéficiant de la mission d'accompagnement :**

##### **2.1.1. Adultes en logement individuel :**

Pour l'année 2017, notre ASBL a accompagné 17 personnes vivant en logement individuel seules ou en couple. Nous avons eu trois nouvelles demandes d'accompagnement. Ces demandes concernent un accompagnement de longue durée et qui répond au cadre de notre travail et de notre mission.

Nous accompagnons 13 hommes et 4 femmes. La plupart sont de nationalité belge. Toutefois, nous avons deux personnes de nationalité étrangère, plus précisément française.

Toutes les personnes suivies en accompagnement sont domiciliées sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale habitant, en général, à Etterbeek ou à Woluwe-Saint-Lambert ou Woluwe-Saint-Pierre. Ceci s'explique par la nature de notre travail en accompagnement. En effet, nous rencontrons ces personnes plusieurs fois par mois, même souvent une fois par semaine, au domicile ou, plus rarement, dans nos locaux. Il est donc nécessaire que leur domicile soit dans une zone géographique pas trop éloignée de notre service.

Au niveau des personnes que nous accompagnons en logement individuel, il y a une augmentation des personnes adultes souffrant d'« handicaps multiples », généralement ce sont des troubles du comportement. En 2017, nous avons eu une demande d'accompagnement d'une personne souffrant d'un handicap physique important ; celui-ci n'étant pas dans le profil des personnes que nous accompagnons habituellement. Nous en sommes donc très heureux de pouvoir élargir notre accompagnement et espérons pouvoir encore plus l'étendre aux personnes atteinte d'un handicap physique de tout type.

Cette année-ci, nous avons eu quatre sorties au courant de l'année 2017. Deux d'entre elles ont été demandées par la personne elle-même, estimant que notre service n'était plus nécessaire dans leur quotidien. Les deux autres, nous avons-nous même décidé d'arrêter le suivi car il y avait d'autres services présents qui pouvaient tout à fait répondre aux besoins de ces personnes. Par ailleurs, nous avons eu trois nouvelles demandes d'accompagnement, auxquelles nous avons répondu positivement.

Ainsi, à la fin de l'année 2017 nous accompagnons encore 14 adultes vivant en logement individuel. Nous pouvons signaler le bon travail effectué par les travailleurs du terrain qui ont atteint les objectifs fixés chaque année dans programme d'intervention personnalisé. De plus, certains suivis durent depuis de nombreuses années, l'accompagnement de la Vague restant nécessaire pour ces personnes. Nous sommes également très heureux de pouvoir accompagner de nouvelle demande afin de pouvoir faire bénéficier au plus de personne possible, les compétences de nos travailleurs de terrain.

#### 2.1.2. Adultes et enfants vivant en famille d'accueil :

Afin de ne pas multiplier la présentation de nos données statistiques, vous trouverez le détail de la mission de placement familial ci-dessous.

### **2.2. Présentation globale des personnes bénéficiant de la mission de placement familial pour l'année 2017 :**

Ces personnes bénéficient à la fois de la mission d'accompagnement et de placement familial. Elles sont au nombre total de 38. Afin de mieux détailler nos statistiques, nous distinguerons les adultes des enfants.

#### 2.2.1. Adultes vivant en famille d'accueil :

Ils sont au nombre 13. Nous avons eu deux nouvelles entrées au niveau de nos adultes vivant en famille d'accueil. Un jeune adulte accueilli par son grand-père, ce dernier ayant un grand besoin d'aide dans l'accompagnement de son frère dans tous les domaines de la vie. Un autre adulte, déjà suivi par notre service d'accompagnement a eu la chance de pouvoir être accueilli environ 1 fois par mois dans une famille de parrainage.

Au niveau du genre, nous avons 8 hommes pour 5 femmes, tous de nationalité belge.

Au niveau du handicap, il y a une majorité d'handicap « multiples », notamment au niveau du trouble du comportement ou bien, un handicap mental associé à un handicap physique. Dans les familles, lorsque l'adulte présente un trouble du comportement, cela complique bien souvent le quotidien. Il est donc d'autant plus important que les familles d'accueil puissent bénéficier du suivi et du soutien de la Vague.

Contrairement à l'accompagnement, la plupart de nos situations d'accueil familial adultes se situe en région wallonne ou flamande. En effet, le placement familial implique moins des déplacements réguliers au domicile. Ainsi ce type d'accompagnement ne nécessite donc pas nécessairement une proximité géographique. Seuls quatre bénéficiaires vivent en région bruxelloise.

La plupart des personnes sont domiciliées dans leur famille d'accueil si elles y vivent à temps plein.

Concernant le nombre de nuitées, celles-ci peuvent différer d'une situation à l'autre. En effet, nous avons certaines situations en parrainage. Ces personnes vivent alors en institution (ou même seule pour une personne) et rentrent en famille d'accueil certains week-ends et/ou en période de vacances. Cependant, nous pouvons constater que la majorité des bénéficiaires sont à temps plein au sein de leur famille d'accueil. Ils ont bien entendu des activités extérieures (centre de jour, travail,...) mais ils rentrent tous les soirs dans leur famille d'accueil.

Au niveau des sorties, nous avons eu un adulte qui est malheureusement décédé en novembre 2017 des suites des maladies dont il souffrait. Notre service a, bien entendu, accompagné la famille d'accueil dans toutes les démarches et nous sommes restés présents pour elle durant les semaines qui ont suivi le décès.

### 2.2.2. Enfants vivant en famille d'accueil :

Ils sont au nombre de 25. Nous avons eu une nouvelle entrée au cours de l'année 2017. C'est un autre service de placement familial qui nous a contacté car la famille d'accueil venait de déménager et que notre service était le plus près du domicile de la famille. Nous avons accepté de reprendre le suivi.

Parmi nos bénéficiaires enfants, nous dénombrons 14 garçons pour 11 filles. Ceux-ci sont tous de nationalité belge.

Au niveau du handicap des enfants que nous accompagnons, la grande majorité présente un handicap mental léger avec, de plus en plus souvent, un trouble du comportement associé. Nous avons également quelques jeunes qui ont un handicap de la vue ou de l'ouïe. Un enfant est polyhandicapé ; ainsi le polyhandicap n'est pas représentatif des types de handicap que nous avons au sein de notre service.

La répartition géographique de nos familles d'accueil se fait comme suit : 2 enfants sont domiciliés à Etterbeek, 12 enfants vivent dans des communes adjacentes ou bien en Région Bruxelles-Capitale. 9 familles habitent en région wallonne ou flamande mais aussi du côté de la province de Liège ou du Hainaut.

Concernant le nombre de nuitées, la majorité de nos bénéficiaires (26), enfants et adultes confondus, sont à temps plein dans leur famille d'accueil. Pour les autres situations (12), le peu de nuits d'accueil s'explique pour deux raisons principales :

- Situations où l'enfant vit en institution la semaine et rentre le week-end dans sa famille de parrainage ou d'accueil.
- Situations où l'adulte réside en institution et ne rentre pas systématiquement tous les week-ends.
- Début de suivi des nouvelles situations de la part de notre service au cours de l'année 2017 où il n'y a pas encore, ou peu, eu de nuits en famille d'accueil ou de parrainage mais qui

- comptent déjà dans nos suivis. (préparation de l'accueil ou du parrainage)
- Situation d'accueil à temps plein qui est passé en parrainage du fait des problématiques de la personne accueillie.

### **2.3. Évolution par rapport aux années antérieures :**

#### **2.3.1. Accueil familial enfants et adultes :**

Photographie sur les 5 dernières années de la moyenne du nombre total de bénéficiaires ayant passé au moins une nuit par mois en famille d'accueil :

2013 : 27,33  
2014 : 31,17  
2015 : 30  
2016 : 31,50  
2017 : 34,92

Comme nous pouvons le constater, nous sommes en constante évolution depuis l'année 2013, et même les années antérieures. Et en comparaison à l'année 2015, notre moyenne a bien évolué. En effet, nous sommes de plus en plus contacté par d'autres services de placement familial du côté de l'Aide à la Jeunesse afin que nous reprenions le suivi de la situation car l'enfant est en situation de handicap et a donc besoin d'un service spécialisé comme nous offrons à La Vague.

Ce résultat est positif car il met en avant la réussite et la concrétisation du projet de recherche de famille d'accueil et de parrainage. Nous avons de plus en plus de personnes qui se proposent comme famille d'accueil ou de parrainage. Dans ce rapport d'activité 2017, nous n'apercevons par encore le fruit de ce résultat, étant encore en période d'investigation.

**Cependant, la difficulté quant à la recherche et l'agrément des familles d'accueil, reste bien présente et l'objectif pour l'année 2018 reste de sensibiliser le large public à l'accueil d'enfant ou d'adulte présentant un handicap.** Comme répéter dans chaque rapport d'activité, cela reste un objectif permanent. Il n'y a jamais assez de famille d'accueil pour tous les enfants que nous avons sur notre liste d'attente. En effet, actuellement, nous avons encore 45 enfants qui attendent une famille d'accueil ou de parrainage.

En effet, très peu de familles candidates se manifestent auprès de notre service, et celles qui nous appellent n'ont pas toujours le profil recherché.

Les reprises de situations d'enfants ou adultes étant déjà en famille d'accueil sont plus courantes que l'agrément par « La Vague » de nouvelles familles d'accueil.

### 2.3.2. Accompagnement adultes en logement individuel :

Comme pour l'accueil familial, faisons une photographie sur les 5 dernières années :

2013 : 18  
2014 : 16  
2015 : 16  
2016 : 14  
2017 : 17

Durant l'année 2016, nous avons eu trois sorties mais en 2017 nous avons eu de nouvelles demandes d'accompagnement, ainsi notre moyenne 2017 a augmenté. Nous souhaiterions pouvoir répondre à plus de demande d'accompagnement adulte mais étant donné que nous faisons également de l'accompagnement en famille d'accueil, et n'avons pas assez de temps de travail pour répondre à toutes les demandes. Cela est d'ailleurs une réalité pour beaucoup de service d'accompagnement ou d'accueil familial.

## **2.4. Natures des demandes et domaines d'accompagnement :**

### 2.4.1. Population adulte :

La nature des demandes porte principalement sur un accompagnement administratif et financier ainsi que sur le développement de l'autonomie. Ceci concerne particulièrement les adultes vivant en logement individuel. Notre présence consiste à renforcer leur autonomie, déjà installée. Dans ces situations nos principaux partenaires sont les familles de nos bénéficiaires ainsi que différents intervenants (travail, administrateur des biens, milieu médical,...). Nous apportons donc un soutien aux familles dans leur questionnement face à l'avenir de leur enfant, frère ou sœur,... Nous avons également des demandes de recherche de travail. Cette recherche peut aboutir à un accompagnement de longue durée lorsque la personne apprend à connaître notre service et les missions que nous proposons et souhaite poursuivre l'accompagnement avec nous. D'autres ne sont pas intéressées par un accompagnement et se limitent à des aides ponctuelles sans qu'une convention soit établie.

Nous constatons que la nature des demandes évolue peu au fil des années et concernent souvent les mêmes domaines. Par contre, la demande initiale d'accompagnement au niveau administratif et financier débouche souvent sur d'autres aspects de la vie quotidienne tels que : recherches de vacances, loisirs, aides familiales, soins de santé, ...

La solitude des personnes adultes est la principale difficulté rencontrée dans notre travail au quotidien. Malgré leurs activités journalières (centre de jour, travail), leur réseau social reste bien souvent réduit. Pour les années à venir, nous souhaitons adapter nos moyens afin de répondre à cette difficulté. Nous y reviendrons dans notre conclusion.

Une dernière précision concernant l'accompagnement des adultes au sein des familles d'accueil : d'une part, nous veillons à la mise en



œuvre des projets souhaités par le bénéficiaire au sein de sa famille et dans sa vie de manière générale ; d'autre part, nous sommes présents en soutien pour les accueillants.

#### 2.4.2. Population enfant :

Notre travail repose sur l'accompagnement de l'enfant dans sa globalité. Pour cela nous intégrons tous les aspects de sa vie : la famille d'accueil, la famille d'origine, la scolarité, les prises en charges dont il bénéficie, la santé, les loisirs, les vacances, les mandants, etc. L'enfant étant placé en famille d'accueil, notre présence et notre accompagnement s'instaurent sur du long terme.

Notre service accorde beaucoup d'importance au maintien des relations entre l'enfant et sa famille d'origine élargie. Pour ce faire, nos locaux sont aménagés de telle sorte que nous disposons d'un grand espace de rencontres encadrées. Cette mission s'effectuant sous mandat du Tribunal de la Jeunesse, SPJ ou SAJ, cela peut parfois engendrer des difficultés de collaboration entre notre service et les familles d'origine car il n'est pas facile pour les familles d'origine d'accepter l'accueil de leur enfant par une autre famille et de distinguer le cadre d'intervention de notre service par rapport à la place du mandant.

Depuis environ une petite dizaine d'année, nous avons développé du parrainage, en partie en raison de la difficulté à trouver des familles d'accueil. Il semble que le parrainage rencontre plus de succès au niveau des familles candidates car l'accueil de l'enfant peut paraître moins contraignant.

Une des particularités de cette nouvelle pratique concerne la nécessité de travailler en étroite concertation avec l'institution qui héberge l'enfant et de favoriser une relation de confiance et de collaboration entre l'institution et la famille de parrainage.

Rappelons, comme déjà expliqué ci-dessus, que notre mission de recherche et d'agrément de nouvelles familles reste une difficulté importante de notre travail.

## **3e partie : Formations suivies par le personnel**

### **3.1. Les formations suivies par le personnel à l'extérieur en 2017:**

- Intitulé : La transmission. Comment dessiner un avenir dans les traces du passé ?  
Organisateur : Parole d'enfants  
Date : 1 er 2 juin 2017  
Lieu : Palais des Congrès, Liège  
Commentaires : La question de la transmission est inscrite dans une perspective temporelle où le passé et l'avenir se conjuguent au présent. Chaque génération transmet à la suivante des petits bouts d'elle-même, savoir, expérience, savoir-faire, savoir-être, récits, histoires,... Puissant moteur pour pendre de la hauteur, la question de savoir ce que nous avons reçu et ce que nous voulons transmettre donne du sens à notre existence. Formation très intéressante par rapport au travail que nous réalisons avec les enfants vivant en famille d'accueil et ayant un parcours de vie compliqué.
  
- Intitulé : Colloque FratiHa. Comment soutenir les frères et les sœurs de personnes avec un handicap mental ?  
Organisateur : Fratriha – Inclusion asbl  
Date : 08/12/2017  
Lieu : Salle Fabry Avenue Charles Thielemans n°93 à 1150 Bruxelles  
Commentaires : Colloque ayant pour but de donner des conseils aux fratries, familles, professionnels sur la question des frères et sœurs de personne ayant un handicap mental. Bien souvent au sein de nos situations, une fratrie existe et il était important pour nos intervenants sociaux d'avoir des informations et conseils à ce sujet.
  
- Intitulé : Colloque « Dessine-moi un horizon »  
Organisateur : Familles plurielles  
Date : 23/03/2017  
Lieu : Aula-Magna, Louvain-la-Neuve.  
Commentaires : Colloque très intéressant sur les ruptures qu'un enfant peut vivre, notamment lorsqu'il ne vit plus dans sa famille d'origine. Cela nous permet, en tant qu'intervenant, de mieux appréhender ces ruptures et les conséquences de celles-ci. Ainsi, nous pouvons intervenir au mieux auprès des enfants et des familles que nous accompagnons.
  
- Intitulé : Colloque anniversaire 50 ans de Chapelle-aux-Champs « L'avenir des origines ».  
Organisateur : Chapelle-aux-Champs  
Date : 9 et 10 novembre 2017  
Lieu : Chapelle-aux-champs  
Commentaires : Réflexion sur 50 années de pratiques, sur la question des origines dans le travail du symptôme, de l'histoire, etc.) et sur la possibilité de penser l'avenir (du patient, des pratiques, des institutions).

En dehors de ces formations ponctuelles, l'équipe se rend régulièrement à différents groupes de travail : groupe interpsy, coordination petite enfance à Etterbeek, groupe Passerelle, groupe pouponnières,...

### **3.2. La supervision des équipes :**

Tant l'équipe enfants que l'équipe adultes bénéficie d'un superviseur extérieur qui travaille dans les deux équipes de manière distincte. En 2017, ces supervisions ont eu lieu environ une fois tous les deux mois pour les deux équipes, avec parfois une supervision supplémentaire lorsque le besoin se faisait ressentir. Il y a également quelques supervisions communes s'adressant à toute l'équipe.

Ces supervisions constituent un espace-tiers pour l'équipe afin d'y déposer différentes problématiques institutionnelles mais aussi des cas cliniques dont elles développent les tenants et aboutissants avec l'éclairage d'une personne extérieure à l'équipe ayant une connaissance du secteur handicap, de l'enfance et des familles.

## **4<sup>e</sup> partie : Conclusions générales et perspectives**

Cette année 2017 a été riche en changement tant au niveau du personnel qu'au niveau de notre cadre de travail et des situations que nous suivons.

Commençons d'abord par les mouvements de personnel durant l'année 2017 :

- Madame VAN HAZENDONK, psychologue, a continué son remplacement de Madame HERREGODS Céline, en congé de maladie de longue durée.
- Madame KARADENIZ, assistante sociale, a remplacé Madame Gillotay, en congé de maladie de longue durée.

Ces congés maladies de longue durée ont pu mettre, à certains moments, à mal tant nos bénéficiaires que nos familles et notre équipe. En effet, les certificats médicaux se prolongeaient de mois en mois (parfois deux mois d'affilé) et donc, la question du retour des travailleuses, se posaient régulièrement pour tout le monde. Il a été finalement décidé de ne communiquer que les dates de reprises réelles afin de pouvoir se libérer de cette question. Les retours se sont finalement réalisés en 2018.

Depuis l'engagement de la personne chargée de la recherche des familles, et vu le travail réalisée par cette dernière, le service a eu beaucoup plus de visibilité à l'extérieur et cela a permis de sensibiliser un plus large public sur le manque cruel de familles d'accueils. Ce que nous pouvons constater c'es que les services extérieures (d'aides à la jeunesse notamment) connaissent mieux l'existence de notre service et donc, nous avons eu de nombreux appels pour reprendre la guidance de situation déjà existantes.

De plus, nous avons eu la chance de pouvoir commencer la procédure d'agrément de plusieurs familles candidates, qui avaient déjà un enfant en vue. En effet, c'est le cas le plus courant actuellement : des personnes travaillent ou sont bénévoles dans des institutions où sont accueillis des jeunes et viennent vers la Vague afin de pouvoir accueillir un enfant en particulier. La difficulté majeure reste donc toujours la même : trouver des familles d'accueil qui n'ont pas de projet particulier en tête.

Ainsi, nous avons mis en place plusieurs événements avec deux objectifs : sensibiliser le public aux missions de La Vague et récolter des fonds afin de mettre de nouveaux projets en place. Le projet le plus important, comme pour l'année 2016, étant de mettre en place une grande campagne de communication afin de trouver de nouvelles familles d'accueil.

Une nouvelle idée s'est donc mise en place afin de concrétiser au mieux cet objectif : trouver un parrain ou une marraine qui soutient la Vague. En 2017, cette idée a été soutenue par le chef cuisinier Julien Lapraille, qui nous a fait l'honneur d'accepter d'être le parrain de la Vague. Avec toute sa gentillesse, il est venu rencontrer l'équipe de la Vague, a participé à la deuxième édition de la marche de la Vague et a proposé de faire un repas caritatif au profit de notre asbl durant l'année 2018. Grâce à ce parrain, nous avons réussi à ouvrir de nouvelles portes à un public différent.

Au niveau de l'équipe enfants, nous avons poursuivi la pratique du travail en binôme qui vise à répondre de manière toujours plus professionnelle aux situations complexes de nos bénéficiaires et de leur famille. Le travail en binôme est souvent

remis en question mais nous restons persuadés que c'est la meilleure façon de répondre aux besoins des bénéficiaires et de leurs familles.

Notre équipe bénéficie également de l'apport spécifique de la psychiatre et de la psychologue de l'équipe dans certaines situations. Ce travail est à évaluer constamment et chaque situation nous amène à nous questionner sur l'articulation des interventions des différents membres de notre équipe.

Nous avons également tenu différentes journées et réunions d'équipe pour évaluer les procédures et outils dans la gestion des candidatures de familles d'accueil et de parrainage et, par nature, ce travail reste un chantier passionnant à développer.

Suite à l'intervention de l'équipe de « One Management », cellule de la médecine du travail du CESI, nous sommes partis deux jours en équipe dans les Ardennes belges afin de souder les liens dans l'équipe. Ces deux jours ont été bénéfiques pour l'ensemble du personnel. Par ailleurs, nous avons pu bénéficier du soutien financier de l'asbl « Les Amis de la Vague ». Nous les remercions vivement.

Concernant la recherche de familles d'accueil qui reste le « nerf de la guerre » comme expliqué plus haut, en 2018 nous pourrons enfin lancer la campagne au sein de la STIB à partir de mai 2018 et de manière importante, en septembre 2018. Nous espérons vivement avoir des retours positifs de cette campagne, qui est une première pour notre asbl. Nous comptons d'ailleurs alterner les campagnes de communication en privilégiant toujours les projets d'accueils familiaux, une des missions principales de notre asbl. Mais dans notre pratique, nous remarquons que dans l'intérêt de certains enfants à problématiques particulières, il est important et plus adapté de leur proposer du parrainage sous forme de journées plutôt que de nuitées, parfois de manière temporaire mais aussi à plus long terme. Par ailleurs, certaines familles souhaiteraient parrainer un enfant mais leur réalité quotidienne ne les rend disponibles qu'en journée.

Au niveau de l'équipe adultes, nous continuons d'accompagner des personnes handicapées vivant seule ou en couple dans leur propre logement. Par ailleurs, cette équipe s'occupe également d'adultes vivant en famille d'accueil. Nous sommes aussi, pour ce public là, confrontés à la difficulté de trouver de nouvelles familles d'accueil et de parrainage. En effet, nous continuons de constater que l'accueil familial attire plus de familles pour des enfants que pour des adultes. Cependant nous continuerons à mener à bien cette mission car nous avons plusieurs demandes d'adultes vivant en institution (même si les demandes d'adultes sont largement moins nombreuses que les demandes pour les enfants) qui sont à la recherche de créer un lien durable avec une famille. Ainsi, le parrainage pourrait être une bonne alternative pour nos adultes. Concernant ce public, nous restons attentifs aux problématiques des bénéficiaires qui s'adressent à nous et qui souffrent de problématiques psychologiques ou psychiatriques (double diagnostic). Ces troubles nous amènent à questionner nos pratiques d'accompagnement et à travailler en partenariat avec d'autres professionnels (psychiatres, centres de jour, hôpitaux, ...). Nous sommes parfois confrontés à des difficultés d'orientation de ces personnes pour qui des prises en charge adaptées sont indispensables mais actuellement assez rares dans le paysage institutionnel.

Cette année 2017 aura été également marqué par la participation de la Vague à la rédaction des futurs arrêtés COCOF concernant les services d'accompagnement et d'accueil familial. En effet, les deux services vont être clairement distingués en deux missions différentes, avec des arrêtés spécifiques à chacune d'entre elle. De nombreuses réunions ont été réalisées avec le Cabinet de Madame Céline Frémault ainsi qu'avec la COCOF afin de faire coller les nouveaux arrêtés à la réalité de travail de notre service. La question la plus importante et délicate qui a traversée toute cette année 2017 a été la révision du montant des indemnités versées aux familles d'accueil. En effet, il est prévu dans le nouvel arrêté, que les indemnités soient différentes en fonction du profil de la personne handicapée (enfant et adulte). Pour la Vague, l'important étant que ces indemnités ne soient pas revues à la baisse, ce qui est malheureusement prévu pour ce projet d'arrêté. Ainsi, la Vague va défendre les intérêts des familles d'accueil actuelles afin qu'elles ne perdent pas d'indemnités, nous trouvons qu'il est important de leur montrer toute notre reconnaissance envers leur générosité au quotidien.

Enfin, pour terminer, la Vague et son personnel font partie de plusieurs groupes de travail qui permettent aux professionnels de divers secteurs de se rencontrer et de réfléchir autour de questions auxquelles ils sont confrontés sur le terrain :

- ASAH : Association des Services d'Accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes Handicapées (Bruxelles et Région Wallonne).
- « Plate-forme pouponnière » : il s'agit d'un groupe de travail réunissant plusieurs intervenants du secteur de la jeunesse ainsi que l'ONE, la commission maltraitance, etc... Nous avons travaillé à l'élaboration d'un outil commun appelé le « fil rouge » et poursuivons la réflexion sur d'autres thématiques.
- Plate-forme « ados et situations complexes » : suite à notre rencontre avec Mme Delord, un groupe, coordonné par la plate-forme de concertation en santé mentale de la Région de Bruxelles-Capitale, a émergé concernant cette problématique des jeunes aux situations complexes. Y sont présents des intervenants du secteur handicap, aide à la jeunesse, santé mentale, du secteur des addictions...  
Il s'agit de dégager non seulement des collaborations et une meilleure connaissance intersectorielle mais aussi d'interpeller les pouvoirs politiques sur ces questions en proposant des pistes de solution.
- RBDH : Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat, groupe de réflexion concernant le logement à Bruxelles.
- Groupe interpsys : composé de certains psychologues de Services d'Accueil familial relevant du secteur handicap et de l'Aide à la Jeunesse.
- Coordination petite enfance à Etterbeek
- AFEA : il s'agit du réseau des services d'accompagnement en accueil familial pour personnes handicapées de la Fédération Wallonie-Bruxelles ([www.afea.be](http://www.afea.be)). À l'origine, les 5 services wallons et la Vague se sont rendu compte qu'ils étaient confrontés aux mêmes difficultés, dont la plus importante est le manque de familles d'accueil. Ils ont donc décidé de se constituer en réseau d'une part, pour faire corps ensemble pour interpeller les politiques et d'autre part, afin de mener des campagnes de communications communes. Depuis juin 2013, Famisol a également rejoint le groupe. Il y a désormais 7 services qui se réunissent une fois par mois.
- Et bien d'autres encore....

Le travail en réseau reste un objectif pour notre service, car cela nous permet d'apporter de meilleures solutions/réponses à nos bénéficiaires et nos familles. En effet, être présent et soutenant envers eux, leur apporter un travail de qualité, reste notre première préoccupation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire concernant notre service.

Pour l'équipe de La Vague,

Béatrice David  
Directrice